Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_186-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 40
Présents : 36
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 30 juin 2026
Date d'affichage : 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Cellier-Chenoir représentée par M. Règnault, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, Mme Lemoine représentée par M. Hervé,

Absent excusé : M. Hubert,

Absents : M. De Gouvion Saint Cyr, M. Janvier

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_186_020_5.3 : Commission d'Attribution des Logements (CAL)

Conformément au règlement de gestion locative approuvé par délibération n°2021-152 du 28 juin 2021, les attributions de logements sont réalisées par une Commission d'Attribution des Logements (CAL), composée des élus suivants :

- Le Président de Couesnon Marches de Bretagne (2 voix)
- Le Vice-Président Habitat de Couesnon Marches de Bretagne (1 voix)
- Le Maire de la commune concernée par le logement à louer (1 voix)
- L'adjoint aux affaires sociales de la commune (1 voix)

Dans le cadre du nouveau mandat, une délégation relative à la Gestion locative a été attribuée à Madame Huguette GARNIER, 12ème Vice-Présidente.

Madame Huguette GARNIER propose donc de remplacer le Vice-Président Habitat désigné dans la CAL, par elle, en qualité de Vice-Présidente déléguée à la Gestion locative.

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260709-2026_186-DE

Vi l'exposé de Madale HUGUETTE GARNIER,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **désigne Madame Huguette GARNIER, Vice-Présidente déléguée à la Gestion locative, comme membre de la Commission d'Attribution des Logements, en remplacement de Monsieur le Vice-Président en charge de l'Habitat ;**

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE